



MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-16 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT NUMÉRO 2021-01 (RMH 330)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, greffier de la municipalité de Rivière-Beaudette, QUE :

À la séance ordinaire du conseil municipal du 8 septembre 2026, l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement 2026-16 remplaçant le règlement relatif au stationnement numéro 2021-01 (rmh 330) a été donné par le conseiller M. Daniel Laflèche.

DONNÉ À RIVIÈRE-BEAUDETTE, ce 9^e jour du mois de septembre 2026.

Éric Lachapelle, directeur général,
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Éric Lachapelle, directeur général, greffier et trésorier de la Municipalité de Rivière-Beaudette, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie sur le site internet de la Municipalité de Rivière-Beaudette et dans la vitrine d'affichage extérieur à l'hôtel de ville au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette en date du 9^{ième} jour du mois de septembre 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat ce 9^{ième} jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-six.

Éric Lachapelle
Directeur général, greffier-trésorier